AR Prefecture
017-261702435-20260304-CCAS2026_03_02-DE
Reçu le 09/03/2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU GUA

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars à quatorze heures, le conseil d'administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BROUHARD, président.

Présents : Monsieur BROUHARD Patrice, Maire – Madame PREVOST Béatrice - Madame JOUANNET Ghislaine - Madame MICHAUD-LAUTURE Corinne – Madame BERUSSEAU Evelyne - Madame BROUHARD Chantal – Madame MURARO Michèle – Madame Mauricette GOMEZ – Madame Sylvie SAUZET

Excusée :

Date de la convocation : 19/02/26
Nombre de membre en exercice : 9
Nombre de présents : 9
Nombre de votants : 9

A été nommée secrétaire de séance Madame Sylvie SAUZET.

2026_02_02 Attribution de subventions

Monsieur le Maire explique qu'en vertu de l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'attribution des subventions doit donner lieu à une délibération distincte du vote du budget.

Il propose d'attribuer les subventions suivantes :

Diaconat – entraide protestante	300 €
Croix-Rouge française	300 €
Le Gua Solidarité	800 €
Soutien Alcool	150 €
Solidarité Charcot	300 €

L'exposé du Maire entendu, après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité,

ACCORDE les subventions comme ci-dessus précisées.

DIT que les autres demandes ne sont pas retenues.

Le Gua, le

La secrétaire de séance,

S.SAUZET

Le Président,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE LE GUA 17600

Patrice BROUHARD

Certifiée exécutoire par le Président, compte-tenu de sa transmission en Sous-préfecture et de sa publication le 09/03/26